



## MADAME, MONSIEUR,

Grâce à la mobilisation des élus des villes du territoire, nous ne serions finalement pas exclus du projet de redéploiement de la prévention spécialisée en Essonne.

La prévention spécialisée, qui est un outil parmi d'autres au service de la protection de la petite enfance et de l'enfance, compétence du Conseil Départemental, est considérée, compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, comme une variable d'ajustement des budgets départementaux. En ce qui nous concerne, cette action est confiée depuis une vingtaine d'années à l'association intercommunale INTER'VAL qui œuvre dans les domaines de la santé, du logement, du travail... à destination des jeunes en voie de marginalisation.

Les disparités existantes, tant sur le plan des charges de fonctionnement que sur le mode de fonctionnement des associations de prévention spécialisée, ont conduit l'exécutif départemental à reconsidérer le déploiement de ce service, tout en maintenant à la fois le budget qui lui était alloué, ainsi que les effectifs. Les communes signataires de la convention tripartite avec le Département et les associations de prévention seraient remplacées par les communautés de communes ou d'agglomération.

L'élaboration d'un certain nombre de critères d'évaluation des besoins, partagés globalement par les associations de prévention, a permis d'établir une hiérarchisation des villes essonniennes.

La Ville du Bois pourrait ainsi retrouver le bénéfice des actions engagées en direction des personnes fragilisées, car un certain nombre de communes de l'agglomération Paris-Saclay ne souhaitent pas bénéficier de ce service, pour des raisons qui leur sont propres. La masse budgétaire allouée au fonctionnement de ce service, dont 70% à la charge du Département et 30% à la charge de la communauté d'agglomération, donc des communes, pourrait être répartie différemment, sous condition que les nouvelles demandes soient éligibles au regard de la hiérarchisation établie par le Conseil Départemental.

Il y a donc encore du chemin à faire. Cependant, les choses évoluent dans le bon sens, compte tenu de la mobilisation de vos représentants.

Cordialement

VoTRE MAIRE,

Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / Co-directrice : Régine Donneger / Adjoint au maire délégué à la communication : Dimitri Lavrentieff / Rédactrice en chef : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs / Conception : Emendo / Impression : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge

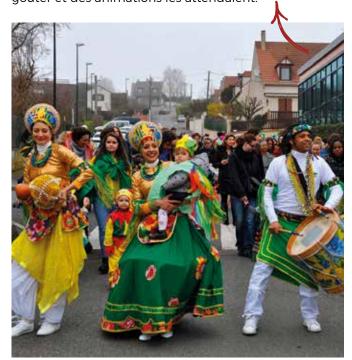






## <u>vendredi io mars</u> (ARNAVAL PETITE ENFAN(E

Les enfants ont défilé au rythme de la batucada et des danses brésiliennes jusqu'au Petit Gymnase, où un goûter et des animations les attendaient.





# VENDREDIZAMARS 100 ANS DE LA NAISSAN(E DE (ONSTANTIN ANDRÉOU



Le 24 mars, l'artiste urbisylvain Constantin Andréou aurait eu 100 ans ! A l'occasion de ce centenaire, une exposition sera organisée dans le courant de l'année. Les détenteurs d'œuvres de l'artiste sont invités à contacter le service culturel s'ils souhaitent étoffer l'exposition. Renseignements : 01 64 49 59 40



## DÉMO(RATIE DE PROXIMITÉ

## Les réunions de quartiers reprennent

Depuis 2014, les élus partent à la rencontre des habitants de chaque quartier de la ville afin de recueillir leurs impressions, leurs demandes ou encore leurs doléances sur divers sujets du quotidien. Le premier cycle des réunions de quartiers étant achevé, il est temps de faire le bilan, avant de reprendre une nouvelle série de rencontres



## Les préoccupations des Urbisylvains

Plusieurs grands sujets ont dominé les débats : la vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique des voitures, les incivilités et le non-respect des élagages sur la voie publique.

Les élus ont également noté une demande récurrente des habitants : la verbalisation systématique de toutes les incivilités et du non-respect des directives routières. Un processus a été engagé avec la Police municipale. Toutefois la municipalité souhaite favoriser le dialogue et la pédagogie à la répression.







### **Quelles réalisations?**

### Pour votre sécurité :

- Limitation de la circulation à 30 km/h sur toute la ville
- Mise en place d'un radar pédagogique avec enregistrement des données à des fins statistiques
- Lancement d'une étude sur le stationnement alterné
- Installation de signalisations aux abords des écoles (feux tricolores école des Renondaines, signalisation lumineuse clignotante, pose de barrières...)
- Développement des installations de sécurité sur la chaussée (pose de barrières allée du Bicentenaire, sur la RN20 à l'angle de la "Maison rouge" et allée Victor Hugo, mise en place d'un STOP et d'un ralentisseur rue des Cailleboudes, de quatre STOP au carrefour du Vieux Chemin de Montlhéry)

### Pour votre confort:

- Mise en circulation à double-sens du CR9 et création de pistes cyclables
- Créations d'emplacements de stationnement voie des Postes, rue du Grand Noyer, RN20, voie Nouvelle
- Elagages des chemins

## · C'EST DANS L'ACTUALITÉ ·

Pour rappel, ces réunions sont des moments conviviaux d'échanges entre les habitants et les élus où les Urbisylvains peuvent débattre de la vie quotidienne, de la vie locale ou des projets en cours ou à venir.

Ces rencontres sont ouvertes aux habitants du quartier concerné. Tous les avis sont entendus, positifs ou négatifs, à partir du moment où l'échange est constructif pour la ville et ses habitants. Les participants peuvent faire part de leurs difficultés, de leurs propositions mais aussi de leurs satisfactions. Les élus sont présents pour écouter les problématiques soulevées, pour présenter les projets ou pour expliquer pourquoi ils ne peuvent pas ou ne souhaitent pas mettre en place certaines actions.

Il est bien entendu que les élus ne pourront certainement pas répondre sur place à toutes les interrogations, mais elles seront notées afin d'être étudiées

#### Nouveauté

Lors de ces prochaines réunions, il est proposé que les habitants désignent deux volontaires par quartier, un titulaire et un suppléant, qui seront ensuite chargés de faire l'interface entre les administrés et la ville. Ce dispositif permettra de centraliser les demandes et d'organiser des réunions régulières entre les élus et l'ensemble des référents de chaque quartier, en petit comité.

En permettant aux Urbisylvains de participer activement à la vie de leur quartier, la municipalité agit pour préserver et améliorer notre cadre de vie.





**Jeudi 20 avril à 20h** Pour les habitants du bureau de vote n°5, Ecole des Bartelottes, chemin de Lunézy

Au foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré

## Le découpage des quartiers est réalisé selon la répartition des bureaux de vote

#### Attention!

Un nouveau découpage électoral a été effectué cette année : un 5° bureau a ouvert au sein de l'école des Bartelottes, chemin de Lunézy, au nord de la ville. Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à chaque électeur Urbisylvain, au plus tard 3 jours avant l'élection. Pensez à bien regarder le bureau dont vous dépendez avant de vous rendre dans votre bureau de vote habituel.

Bureau n°1 : Mairie, place du Général de Gaulle Bureau n°2 et 4 : Escale, chemin des Berges Bureau n°3 : Ecole des Renondaines, vieux chemin de Montlhéry Bureau n°5 : Ecole des Bartelottes, chemin de Lunézy



## SANTÉ

# Deux nouveaux médecins au cabinet médical Après l'arrive



Sophie Bray, Antonio Scardino et Nathalie Rodriguez

Après l'arrivée de Nathalie Rodriguez l'été dernier, deux nouveaux médecins généralistes ont pris leurs fonctions au sein du cabinet médical Ambroise Paré : Sophie Bray en octobre dernier et Antonio Scardino en février. Suite aux départs en retraite des 3 précédents médecins, les locaux du 58 Grande Rue ont été acquis par la Ville afin de pouvoir proposer des conditions plus attractives aux nouveaux professionnels. Cette implication a permis de maintenir ce service de proximité pour les Urbisylvains.



Cabinet médical Ambroise Paré 58 Grande Rue. 01 60 85 57 32

Consultations libres et sur rendez-vous du lundi au samedi matin, de 9h à 12h et de 16h à 19h
Les trois médecins ont accès à l'ensemble des dossiers grâce au réseau informatique, les patients peuvent donc consulter un autre médecin si le leur est absent. La carte bancaire est acceptée.

## HÔPITAUX

# Les sites de Longjumeau, Sainte-Geneviève et Juvisy ne fermeront pas

Le groupe hospitalier Nord-Essonne (Longjumeau, Juvisy et Orsay) a annoncé son projet de regrouper l'activité de ses 3 établissements sur un site unique. Situé sur le plateau de Saclay, l'établissement de 416 lits et places ouvrira ses portes

en 2023. Ce regroupement sera accompagné d'une réorganisation innovante de l'offre de soins de proximité, reposant sur l'ouverture de trois Centres de Consultations et de Soins Urgents, en lien avec la médecine libérale : Longjumeau en 2017, Sainte Ceneviève des Bois en 2018 et Juvisy en 2021. La prise en charge de l'urgence vitale sera garantie par la présence des trois SMUR. Ce maillage territorial garantira un accès aux soins facilité pour les usagers du Nord-Essonne.

## • C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

## ENVIRONNEMENT

## Fabriquez un piège contre les frelons asiatiques

Arrivé en France dans les années 2000, le frelon asiatique s'est rapidement développé. Il n'est pas plus dangereux pour l'homme que le frelon européen, mais il se nourrit d'abeilles, ce qui représente une menace pour notre biodiversité. Afin de limiter sa prolifération, des pratiques simples peuvent être mises en œuvre. Ainsi, vous pouvez facilement créer un piège à partir d'une

bouteille en plastique. Il suffit de la découper, de retourner la partie supérieure pour faire un entonnoir, puis de déposer au fond un mélange de bière, de vin blanc et de sirop de fraise. A noter : il est préférable de percer des petits trous pour que les insectes plus petits que le frelon asiatique puissent s'échapper. Pensez à enlever les pièges à la fin du mois de mai.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

# Du changement pour la carte nationale d'identité

Depuis le 28 février dernier, la demande ou le renouvellement de la Carte Nationale d'Identité est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

Désormais, chaque usager peut effectuer la demande dans une des 27 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil, qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (déjà en place pour les passeports), et non plus à La Ville du Bois (carte des mairies consultable sur www.essonne.gouv.fr)

Il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur www.predemande-cni.ants.gouv.fr afin de saisir son état civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué (pensez à l'imprimer lors de votre déplacement en mairie) et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au quichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de



nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). La pré-demande en ligne remplace le dossier papier qui continue à être accepté.



Renseignements auprès du service Accueil Etat Civil 01 64 49 59 49 etatcivil@lavilledubois.fr



## VOIRIE

# La rue Ambroise Paré fermée pour la seconde phase des travaux

Les travaux de remplacement du réseau eau potable rue Ambroise Paré se poursuivent. Après la première phase réalisée pendant les vacances de février, une nouvelle période de travaux interviendra pendant les vacances de Pâques, du 3 au 14 avril inclus.

Elle imposera de fermer une nouvelle fois la rue Amboise Paré à partir du

passage de Graville jusqu'au chemin du Plateau, les travaux concerneront une zone comprise entre le n°20 et l'intersection avec le chemin du Pla-

La voie sera ouverte à la circulation uniquement entre 18h30 et 8h00 du matin, le stationnement sera interdit sur cette portion de route pendant toute la durée des travaux. Un plan de circulation avec un itinéraire de déviation sera mis en place par la société Suez accompagné d'une interdiction aux poids lourds (sauf livraisons) de s'engager vers le centre-ville.

## • C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

## NOUVEAU (OMMER(E

## Rapid'Market

Après 5 mois de travaux, la petite épicerie s'est transformée en véritable superette Rapid'Market. Situé rue du Grand Noyer à l'emplacement de l'ancienne sellerie, le commerce a doublé sa superficie et triplé son nombre de références. Aïcha Azahaf propose aussi la livraison des courses à domicile et un dépôt de pain. Ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 13h et de 14h45 à 23h30 / 01 69 80 96 97

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Votez pour la meilleure action éco-essonnienne!

Vous avez jusqu'au 17 avril pour choisir la meilleure initiative éco-citoyenne portée par le concours "Action pour la planète!". Rendez-vous sur **www.actionplanete.essonne.fr** et votez pour votre action favorite parmi les 12 initiatives présélectionnées en matière d'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie, de consommation responsable et de vivre ensemble.

#### ESPACE FAMILLES •



## PETITE ENFAN(E

# L'accueil collectif des tout-petits



- 255 enfants de 0-3 ans sur la ville
- 84 naissances en moyenne par an (sur 3 ans)

La politique de la ville en matière de petite enfance est marquée par la volonté de répondre aux besoins des familles. Malgré les contraintes budgétaires, la Ville tend à faciliter le quotidien des Urbisylvains pour concilier vie familiale et vie professionnelle et proposer un environnement favorable à l'épanouissement des tout-petits.









9 professionnelles

20 berceaux

**52 dossiers** d'inscription en moyenne par an en accueil régulier, tout âge confondu, pour 5 à 7 places ouvertes par an

**36 familles** inscrites en accueil occasionnel confient leur(s) enfant(s) 2 demi-journées par semaine

#### « Les écureuils du Bois »

Le multi-accueil associe deux modes de garde distincts: l'accueil régulier de type crèche et l'accueil occasionnel de type halte-garderie. Les enfants urbisylvains âgés de 10 semaines jusqu'à la première scolarisation (moins de 4 ans) y sont accueillis tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe de la crèche est composée de professionnelles de la Petite Enfance, fonctionnaires territoriaux, rémunérées par la Ville. Chaque professionnelle qui le souhaite porte un projet dont elle est référente. Ces projets répondent à chaque besoin de l'enfant défini dans le projet global de la structure. Cette année, l'équipe a choisi de travailler sur la peinture corporelle, le langage signé des bébés, le massage des bébés, l'éveil corporel, sans oublier le Café des parents. En 2016, le projet artistique "L'arbre des Sens", initié par la coordinatrice petite enfance, a été proposé à l'ensemble des enfants des structures, avec la participation de l'artiste Jipé Bocquel.



### BON À SAVOIR

Souple et de courte durée, l'accueil collectif occasionnel permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil. **Des places sont régulièrement disponibles,** notamment sur les créneaux de l'aprèsmidi de 14h à 17h30. N'hésitez pas, renseignez-vous directement auprès du multi-accueil. En fonction des disponibilités, un accueil d'urgence est possible afin de faire face à une situation difficile (hospitalisation d'un des parents, problèmes familiaux...)

## Comment sont attribuées les places en crèche?

Le groupe de travail chargé des attributions des places en accueil régulier se réunit chaque année en mai afin d'étudier les demandes d'inscription en crèche. Les places sont exclusivement réservées aux enfants domiciliés sur la commune.

Des critères d'admission définis par la municipalité permettent l'étude des dossiers :

- l'homogénéité des classes d'âge et la répartition équitable fille/garçon
- la mixité sociale (équilibre entre les revenus)
- la situation familiale : nombre d'enfants dans la famille, naissances multiples, famille monoparentale, enfants adoptés, présence d'un frère ou d'une sœur dans la structure au moment de l'adaptation, enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique
- l'activité des parents (en activité professionnelle, bénéficiaires du RSA, en recherche d'emploi ou étudiants)
- le choix de la famille concernant la date d'entrée, en fonction des places disponibles.

Au-delà de ces critères, le groupe de travail est également attentif aux heures d'arrivée et de départ des enfants pour équilibrer les effectifs en fonction du personnel présent.

Les dossiers sont présentés **anonymement** (ni nom, ni adresse) sous cette forme :

N° attribué	Mois d'entrée demandé	Date de naissance	Année naissance	Sexe
1	Octobre	27 janvier	2017	Fille
Nb d'enfant par foyer	Situation familiale	Mode de garde actuel	Emploi parents	Total salaire/ an
3	Mariés	Famille (Congé parental)	1 actif 1 sans emploi	38 000
Nb de jours/ semaine	Nb d'heures/ jour	Horaires pour chaque jour	Situation familiale	
4 sauf mercredi	9h00	9h00 / 18h00	1 enfant porteur de handicap	

Une fois l'attribution des places établie, les parents sont informés par courrier la semaine suivante.

# Objectif : développer le nombre de places

Consciente du nombre croissant d'inscriptions, notamment lié à l'arrivée de nouveaux habitants, la Ville a fait le choix d'ouvrir une micro-crèche de 10 places. Cette structure à taille humaine, dont l'ouverture est prévue début 2019, sera intégrée au programme immobilier Terralia, sur la RN20. Le projet représente néanmoins un effort financier conséquent de la commune et sera en partie subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 12 000 € par place créée.





## · BON À SAVOIR ·

- Dossier d'inscription et notice à télécharger sur www.lavilledubois.fr
- Inscriptions à partir du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse, clôture le mardi 25 avril 2017
- Afin d'anticiper une solution de garde, les familles dont une inscription a été déposée en crèche sont invitées à se rapprocher du RAM pour s'assurer d'une place au moment voulu.



#### ESPACE FAMILLES •



## FORMATION

## L'école de la deuxième chance

Installée depuis 8 ans dans la zone de Courtaboeuf, l'école de la 2<sup>e</sup> chance accueille des jeunes de moins de 26 ans pour les accompagner à élaborer un projet professionnel choisi.

S'ils ont quitté le système scolaire classique sans qualification, ni diplôme, les jeunes retrouvent ici confiance en eux, grâce aux équipes bienveillantes et à des locaux chaleureux.

Les stagiaires pourront construire leur projet professionnel, développer leurs compétences en mathématiques, français ou informatique, suivre des activités artistiques, culturelles et sportives mais aussi effectuer des stages dans des entreprises différentes pour découvrir plusieurs métiers, définir et valider leur projet professionnel.

L'équipe dynamique de l'e2c permet aux stagiaires de s'investir dans la création d'une mini-entreprise, de participer à des visites d'entreprise, ou encore de découvrir les métiers du numérique.

Chaque stagiaire est accompagné par un formateur référent pendant, et après la formation.

Plus de 80% des stagiaires qui ont poursuivi leur parcours au-delà de la période d'essai ont trouvé une solution : un emploi en CDD de longue durée ou en CDI, une formation diplômante ou qualifiante en adéquation avec leur projet professionnel.

L'école intègre 6 promotions de 16 jeunes par an qui bénéficient, une fois entrés, du statut de stagiaire de la formation professionnelle et sont

indemnisés à ce titre par le Conseil Régional.

Prérequis pour intégrer l'école : avoir moins de 26 ans - avoir quitté l'école depuis un an - ne pas avoir de diplôme ou de qualification - maîtriser à minima de la lecture et de l'écriture de la langue française - participer à une réunion d'information collective (chaque mercredi à 9h



Ecole de la 2° chance en Essonne 22 avenue de la Baltique Villebon-sur-Yvette 91953 Courtaboeuf cedex 01 69 29 80 70 site-courtaboeuf@e2c-essonne.org www.e2c-essonne.org

## • RETOUR SUR ... •

## Retour sur le parcours de Guillaume, entré à l'école de la 2° chance à 24 ans

Guillaume a quitté l'école sans diplôme parce qu'il ne savait pas ce qu'il voulait faire dans la vie. Il aime ce qui est artistique et manuel, c'est entre autre ce qui est ressorti du travail en projet professionnel. Un jour, il lit un article sur les prothésistes dentaires à l'école et décide de démarcher dans ce domaine. Il trouve une entreprise, propose un stage comme test pour une future formation en alternance. Le métier lui plaît, l'ambiance du laboratoire aussi. Le stage a été déterminant dans son parcours, l'expérience professionnelle et les compétences qu'il a pu y acquérir lui ont permis de passer les tests d'aptitudes manuelles de l'école avec succès. Il a passé le BEP et le bac de prothésiste dentaire en 2 ans. Il a rapidement trouvé un emploi en CDI.

## VIE S(OLAIRE

## La Caisse des écoles accompagne les écoliers au quotidien

La Caisse des écoles est un établissement public présidé par le Maire et administré par un Comité d'Administration composé de membres de droit et de représentants des parents d'élèves.

Son budget annuel est composé essentiellement de la dotation de la commune à hauteur de 7 000€. Les autres recettes sont générées par la participation des familles, sous forme de cotisation facultative par année scolaire, ainsi que par les bénéfices de la fête des écoles.

Par ailleurs, le bureau de la Caisse des écoles tient à remercier le magasin « Rapid'Market » et Guy Beaurain pour leurs contributions nous permettant de débuter cette nouvelle année du bon pied!

La Caisse des écoles est un organisme destiné à favoriser la scolarisation des enfants. A ce titre, elle intervient en faveur des enfants dans les domaines de la vie scolaire (social, culturel et éducatif).

Elle organise un spectacle de Noël ainsi qu'un goûter destiné aux enfants des 4 écoles de la ville et offre un dictionnaire à chaque enfant de CM2 en vue du passage au collège ainsi qu'un livre à chaque enfant quittant la maternelle pour



entrer au CP. La Caisse des écoles participe aussi au financement des classes transplantées pour les familles défavorisées.

Enfin, la Caisse des écoles alloue une subvention aux coopératives scolaires des écoles à hauteur de 5€ par enfant, permettant de fournir à chaque enfant des manuels, des fournitures scolaires, du matériel éducatif et sportif et de contribuer aux sorties pédagogiques.



## ('EST LE MOMENT DE S'INS(RIRE!

Rendez-vous le mercredi 19 avril dès 8h15 au service Educatif pour inscrire vos enfants aux séjours été: 3 séjours pour 52 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2): La Franche Montagne du Jura à Longevilles Mont D'or (25) du 9 au 16 juillet (330 €), Lathus et le Futuroscope (86) du 17 au 23 juillet (330 €) et un mini-séjour à Breuillet (91) du 24 au 27 juillet (selon inscription du coupon été, prix au quotient). + d'infos sur www.lavilledubois.fr



Service Educatif / 01 64 49 59 45 / educatif@lavilledubois.fr

## · À NOTER •

La Caisse des Ecoles organise la **Fête des écoles publiques** dans le parc du château de l'Institut du Sacré-Cœur le **samedi 17 juin**. Les parents souhaitant s'impliquer dans la mise en place de cet événement peuvent contacter le 01 64 49 55 41.

## • RDV... DE LA PETITE ENFANCE 🦫 •

#### **Camion PMI «Le baladin»**

Consultations par le médecin Vendredis 14, 28 avril et 12 mai de 9h à 16h30 Permanence "pesée et conseils" Mardis 4, 18 avril et 2 mai de 9h à 11h30 Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

#### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sagefemme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale). Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

## Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiers. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation

**Vendredi 21 avril :** jeux libres, petit déjeuner

petit dejeuner

Vendredi 28 avril : motricité Vendredi 5 mai : jeux libres Vendredi 12 mai : peinture Renseignements : 01 69 63 32 72.

#### Biblio-bébé

Mardi 18 avril, de 10h à 11h Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation. Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles) Contact : 01 64 49 59 41.





## RETOUR SUR...

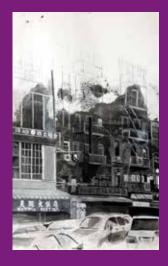
# Le Salon des Artistes 2017

Le 9° Salon des Artistes Locaux a rencontré cette année un franc succès. 27 peintres et sculpteurs du secteur ont participé à l'édition parrainée par l'artiste urbisylvain Xavier Boully. Des nouveautés ont vu le jour : les artistes ont invité les scolaires à visiter le salon et un atelier initiation peinture et aérographie a été organisé. Enfin, le public a pu voter pour désigner son œuvre coup de cœur.

#### **DÉCOUVREZ LES RÉSULTATS:**



Prix du Jury Sculpture : Jean-Pierre Bocquel avec « Vent arrière »



Prix du Jury
Peinture:
Agnès Burguiere
avec « Chinatown »



Prix Coup de cœur du public + Prix des Etudiants Sculpture : Marco Citrone avec « Marionnettiste »



Prix Coup de cœur du public Peinture : Cindy Muraille avec « Mookie »



**Prix des Etudiants**Peinture : Jean-René Laffond
avec « Passage du mur du temps »

## (ON(ERT

## Evadez-vous en pays celtes avec les Harpadours

Formé de quatre virtuoses et grands concertistes confirmés, les Harpadours nous emmènent en voyage sur les terres celtes. Le leader, Yvon Le Quellec, nous vient tout droit des Côtes d'Armor. Régulièrement invité aux nombreux festivals de musique celtique qui se donnent en Bretagne, il se produit tout autant en lle-de-France qu'à l'étranger, donnant libre cours à ses goûts éclectiques autour du répertoire traditionnel de la musique celtique. Il est accompagné de Sylvain Wack, virtuose de l'accordéon, qui insuffle un air nouveau à la musique celtique. Le groupe compte également l'ancienne harpiste de l'orchestre du Capitole de Toulouse, Martine Jacotin, aujourd'hui enseignante dans plusieurs conservatoires de l'Est



parisien, et concertiste dans de nombreux groupes. Enfin, le premier prix de violon et médaille d'or de conservatoire à l'alto, Nicolas Jacotin, est le dernier artiste de ce sublime quatuor.

Samedi 22 avril, 20h30 Escale salle H.G Adam Tarifs: adulte 10 € / enfant 5 €

Renseignements: service Culturel, 01 64 49 55 40

## ÉVÉNEMENT

# Vent de nouveautés sur les Rando'durables 2017

Les Rando'durables sont de retour, les 22 et 23 avril prochains. Outre pour son village d'animations installé à la ferme de Viltain, à Saclay, cette 8° édition promet d'être riche en découvertes avec une trentaine de randonnées et visites organisées au départ de nombreuses villes de l'agglomération.

L'agglomération Paris-Saclay a ainsi concocté une trentaine de randonnées et visites à thème aux quatre coins du territoire. L'occasion de (re)découvrir la richesse de notre environnement et de s'engager dans des coins de nature parfois méconnus.

Le temps d'une « Rando », devenez le paparazzi des insectes, observez la flore le long de l'Yvette ou de la Bièvre, apprenez à reconnaître les oiseaux de votre jardin, à favoriser la biodiversité en ville, mêlez-vous même à la vie nocturne et au ballet des chauves-souris... Plus bucolique, assistez aussi à la tonte des moutons et au travail de la laine. Tous ces rendez-vous sont animés



par des spécialistes amoureux de la nature qui ont à cœur de partager leur passion.

À la ferme de Viltain, le village proposera des ateliers et des animations gratuites pour tous : fabrication de produits ménagers et de cosmétiques, de bougies, de tisanes, plantations, troc de plantes... Sans oublier un spectacle et des contes pour toute la famille. Tout un programme vous attend pour apprendre à connaître et à préserver notre environnement, en s'amusant.

Programme complet sur www.paris-saclay.com et inscription indispensable pour les randonnées et visites découverte.

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

## Vivre Autrement

Fillon & Le Pen gates ont l'incrovable talent de mobiliser tous nos neurones afin que nous ne puissions analyser les programmes des autres candidats. Ayons conscience de cette manipulation et forçons-nous à les étudier.Rappel;les seuls journaux indépendants sont:le Canard enchaîné,Charlie hebdo, le Monde diplomatique et le 1. Vivre Autrement soutient différents candidats dont voici la liste : J.L Mélenchon.B Hamon, E. Macron ainsi que les autres candidats de la gauche. Nous restons fidèles aux valeurs qui nous ont toujours animés: la solidarité, l'éducation, le sport. la préservation des écosystèmes. la sécurité, la culture, le droit pour tous au logement, notre système de santé,le développement économique et la construction d'une Europe sociale. En ce qui concerne les émoluments de nos élus, nous souhaitons des contrôles réguliers, une transparence et un arrêt immédiat de ces enveloppes parlementaires distribuées dans une totale liberté à telle ou telle commune. Au dernier conseil municipal, la commune quémande auprès de Mme Kosciusko et de Mr Delahaye des milliers d'euros pour s'acheter un véhicule. Les bras m'en tombent. Qui peut faire ce qu'il veut avec l'argent public et choisir son destinataire?

Texte limité conformément au règlement intérieur.

> Cordialement. Véronique Pujol



## **EDVDB**

Comme dit la chanson "et ça continu encore et encore." dans le chapitre des incompréhensions pourquoi la municipalité achète 108m² pour 194 400 € soit 1800 €/m² alors qu'elle cède 140m² pour 11 000 € soit 78,57 €/m<sup>2</sup>. L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique qu'il est nécessaire de préciser les caractéristiques de la cession du bien privé communal. Par conséquent nous aimerions connaître le devenir de cette parcelle, car si le futur acquéreur compte augmenter sa constructibilité selon la loi ALUR le prix consenti nous semble très éloigné de la réalité du foncier urbisylvain dont la moyenne au m² est 320 €. Pourquoi ne pas traiter nos propres acquisitions pareillement ce qui minimiserait notre surendettement. Monsieur le Maire, il semble que vous n'attachiez pas beaucoup d'intérêt au budget communal et que les emprunts (le dernier à hauteur de 460 000 €) servent à acquérir au prix fort des structures pour lesquelles vous n'avez pas estimé les coûts de fonctionnement, ni même la capacité de remboursement. Il est vrai que vous vous vantez d'avoir une capacité de désendettement de 14 ans, sans préciser que ce nouvel emprunt nous amènera à 15 années, durée qui se trouve être la limite com-

munale de la mise sous tutelle.

Jocelyne CLOIREC edvdb91620@gmail.com



## EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## **UCVB**

L'hiver s'éloigne et le printemps approche. Mais notre ville n'était pas pour autant en hibernation. Quel dynamisme, entre les programmes immobiliers en bordure de la RN20 livrés et habités, ou sur le point d'être achevés, tandis que d'autres commencent leurs constructions. Le rajeunissement de ces constructions transforme agréablement le paysage de nos entrées de ville. Sans oublier notre centre-ville avec un nouveau commerce fraîchement inauauré mais aussi, et surtout, le centre médical Ambroise Paré qui se remplit doucement mais sûrement. Déjà trois médecins et un quatrième en cours de recrutement. Dans le domaine de la culture et de l'animation, le Salon des Artistes locaux a remporté un beau succès, tout comme le carnaval, avec le pauvre Bineau qui finit toujours très mal et la brocante qui anime le centreville. Retrouvez également Escale'N Jazz, notre festival de Jazz, et plus tard cette année. la commémoration des 100 ans de la naissance de Constantin Andréou. Alors oui, nous pouvons affirmer que notre ville est dynamique : elle évolue pour et avec ses ha-

bitants.

Pour la liste UCVB, Dimitri LAVRENTIEFF Adjoint au maire



## Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 📞 0l 64 49 59 40

#### **Maire: Jean-Pierre Meur**

#### Adjoints au maire:

**Jacky Carré,** Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse Frédéric Delattre, Educatif

**Martine Peureux,** Culture, associations culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports

**Dimitri Lavrentieff,** Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers

Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

## **Conseillers municipaux:**

Michel Charlot, Urbanisme Christelle Derchain,

Environnement, cadre de vie, liaisons douces

Stéphanie Régnault Maurice Bourdy, Suivi technique

des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des hâtiments

**Natacha Boullié**, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie Claude Lepetit, Affaires

communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

**Ibrahim Osseni,** Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

**Eliane Ciret,** Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

#### Claude Thiroux,

**Noëlle Michard,** Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

**Robert Arnould-Laurent,** *Très* haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

**Sylvie lafrate,** Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol Micheline Gesbert Reynald Blanchet Arnaldo Giarmana Jocelyne Cloirec

## • INFORMATIONS PRATIQUES •

VOTE

## État civil

#### **Bienvenue**

01 fév. : Shaïnna BÉGARD DIAWARA

11 fév. : Adaline LOBRY 16 fév. : Timéo RENAULT 17 fév. : Sandro PETRILLI

18 fév.: Luena MARÇAL RIBEIRO

#### **Condoléances**

18 déc. 2016 : Germaine BARRE, épouse BOURDAGEAU (103 ans) 27 janv. : Joëlle BOUR épouse RENARD

09 fév. : Christine DEMESTRE

10 fév. : Marianne ANTONINI veuve LE GOFF

26 fév.: Luigi GIORGIO

### ELECTIONS

# Pensez au vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous pouvez désormais remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur internet (Formulaire Cerfa n° 14952\*01), l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre choix, accompagné de votre carte d'identité.

Renseignements auprès du service Accueil Etat Civil 01 64 49 59 49 / etatcivil@lavilledubois.fr



### · À NOTER ·

- Dimanches23 avril et7 mai : électionprésidentielle
- Dimanches 11 et 18 juin : élections législatives

### · UTILE ·

## La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

## PERMANEN(ES

Aide aux victimes - Jeudi 13 avril , de 14h à 17h, à Linas (Mairie, place Ernest Pillon) et jeudi 11 mai de 14h à 17h à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes-Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact: 01 69 63 32 79.

#### Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle. Permanence OPAH (Opération Pro-

grammée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11. <u>Caf-</u> Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél: 0 810 25 91 10.

<u>CPAM -</u> Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél · 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 18 avril, 2 et 16 mai, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

#### DEPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.

## 1

#### Pour + d'infos :

reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

## URGEN(ES

- Urgences : 112
- Pompiers: 18
- **Samu :** 15
- **SOS médecins :** 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié): contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Police: 01 64 49 55 60 ou 17
- Gendarmerie: 01 69 63 25 00
- Eau: 0 977 40 11 42
- Electricité: 0 972 67 50 91
- Gaz: 0 800 47 33 33

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...) : mercredi
- **Verre**: un lundi sur deux (semaines impaires)
- Déchets verts : lundi (reprise lundi 3 avril)
- **Encombrants :** 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- · Déchèteries :

Nozay: 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)

Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66 Morangis : 01 69 09 57 18

Û

Contact : 01 69 74 23 50 contact@siredom.com

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Navette gratuite: du mardi au samedi; circulation en centre ville et vers les zones commerciales; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- Lignes de bus DM 17 : pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports



## Essonne Verte, Essonne Propre et La Foulée familiale

Pour que nos balades en forêt restent un moment de détente, la Commune et le Département lance chaque année un grand nettoyage de printemps et font appel à toutes les bonnes volontés. Petits et grands, **rendez-vous à 8h30 aux services Techniques** (20 rue Ambroise Paré) pour prendre la direction des sentiers et des sous-bois. Une fois nos bois nettoyés, venez nombreux pour la première édition du "Cross du Bois Monsieur – La Foulée Familiale" **dès 15h au stade Patrick Godey** (route de Nozay). Les parcours sont organisés en duo (un enfant et un adulte) selon 3 catégories d'âges : 6/8 ans, 9/11 ans et 12/14 ans.

+ d'infos sur www.lavilledubois.fr

#### Samedi 1er et dimanche 2 avril

#### Tournoi Jeux vidéo

Escale, 14 chemin des Berges Par GIV-LAN

+ d'infos : contact@giv-lan.fr ou www.giv-lan.fr

### Lundi 3 avril, 14h

## Atelier créatif "Flip-book"

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles Viens créer ton Flip-book A partir de 6 ans Gratuit, sur inscription au 01 64 49 59 41

#### Jeudi 20 avril, 20h

#### Réunion de quartier

Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré Rencontre avec les élus pour les habitants du bureau de vote n° 5 Ecole des Bartelottes, chemin de Lunézy

### Samedi 22 avril, 20h30

#### Les Harpadours

Escale, 14 chemin des Berges Concert de musique celtique Tarifs : adulte 10 € / enfant 5 €

+ d'infos : service Culturel. 01 64 49 55 40

#### Dimanche 23 avril

## · 1er tour de l'élection présidentielle

Attention: nouveau découpage des bureaux de vote à La Ville du Bois, pensez à bien regarder sur votre carte d'électeur le bureau dont vous dépendez. Renseignements auprès du service Etat civil Elections, 01 64 49 59 49

#### Samedi 22 et dimanche 23 avril

## Rando'Durables

Randonnées, visites découvertes, ateliers, animations, expositions... au village de la Ferme de Viltain (Saclay) et dans toute l'agglomération Paris-Saclay.

+ d'infos sur www.paris-saclay.com

## • MAI EN BREF •

 $\underline{7 \; \text{mai} :}$  second tour Election présidentielle

<u>14 mai :</u> tournoi de balle aux prisonniers

19 mai : fête des voisins

20 mai : loto organisé par Carrefour

20 mai : soirée théâtre, par la Scène

des Bois

21 mai : journée de la diversité, par Mozaïq

<u>28 mai :</u> Tour Paris-Saclay, 4 boucles pour

VTTistes amateurs ou aguerris